



EMPLOI-QUÉBEC

# LE DÉPÔT DIRECT

SIMPLE,  
SÉCURITAIRE  
ET RAPIDE!

ENSEMBLE >   
*on fait avancer le Québec*

Québec 

# Recevez les sommes auxquelles vous avez droit **directement dans votre compte bancaire.**

## **Prestations mensuelles**

- Vos prestations régulières mensuelles d'aide sociale ou de solidarité sociale seront déposées automatiquement le 1<sup>er</sup> de chaque mois ou le jour ouvrable précédent.
- Dans le cas des programmes spécifiques, vos prestations seront déposées généralement vers le 1<sup>er</sup> du mois.
- S'il y a lieu, vous recevrez par la poste la déclaration mensuelle et le carnet de réclamation (carte-médicaments).

## **Allocation d'aide à l'emploi**

- Les sommes qui vous sont accordées à titre d'allocation d'aide à l'emploi seront déposées toutes les deux semaines.

## **Autres allocations**

- Les autres sommes auxquelles vous avez droit au cours du mois seront déposées dans votre compte dès qu'elles vous auront été accordées.

## **Remboursement de frais supplémentaires**

- Les sommes accordées pour rembourser des frais supplémentaires seront généralement déposées dans un délai de trois jours ouvrables après la date de votre demande de paiement.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU DÉPÔT DIRECT – EMPLOI-QUÉBEC

**Veillez retourner ce formulaire à votre centre local d'emploi et y joindre un spécimen de chèque portant la mention « Annulé » ou une preuve équivalente fournie par votre établissement financier.**

- Inscription       Changement de compte      Numéro de votre dossier : \_\_\_\_\_
- Aide financière de dernier recours
- Allocation d'aide à l'emploi
- Autre allocation (précisez) : \_\_\_\_\_

Nom de famille et prénom

\_\_\_\_\_ Nom de famille et prénom de la conjointe ou du conjoint

Adresse du domicile

\_\_\_\_\_ Ville

\_\_\_\_\_ Code postal

Par la présente, j'autorise le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale à déposer dans mon compte toute somme d'argent qui me sera accordée par Emploi-Québec.

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature

\_\_\_\_\_ Signature de la conjointe ou du conjoint



## VOUS CHANGEZ DE COMPTE?

Vous devez nous signaler tout changement de compte au moyen du formulaire présenté à la page précédente.

## VOUS VOULEZ METTRE FIN AU DÉPÔT DIRECT?

Composez le numéro 1 877 767-8773 (sans frais).

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Région de Québec : 418 644-4545

Région de Montréal : 514 644-4545

Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545 (sans frais)

Téléimprimeur (ATS) : 1 800 361-9596 (sans frais)

[www.emploiquebec.gouv.qc.ca](http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca)

### MISE EN GARDE

Le présent document d'information générale n'a aucune valeur juridique.